**Information type à envoyer à l’employeur (mail ou à imprimer):**

Madame, Monsieur,

Par le présent mail, je vous informe que je participerai aux actions organisées dans le cadre du 8 Mars, journée de grève pour le droit des femmes. La lutte pour le droit des femmes reste plus que jamais d’actualité et ce dans tous les aspects de la vie. Que ce soit dans la sphère privée ou dans la sphère professionnelle, les motifs de lutte ne manquent pas : écart salarial, emplois précaires et à temps partiels, l’accroissement des violences familiales, partage encore inégal des tâches domestiques, soin des enfants dévolu surtout aux femmes, congé parental en majorité pris par les femmes, remise en cause régulière du droit à l’avortement, précarité plus importante, plafond de verre, harcèlement sexuel en rue ou au travail.

Si vous voulez prendre connaissance de nos revendications, vous pouvez lire le tract sur le site [des Femmes CSC](https://www.lacsc.be/la-csc/que-faisons-nous/femmes) :

Ainsi, ce 8 Mars,

* Je me déconnecterai et serai en grève entre ….h et…..h
* Je ne me connecterai pas de la journée et me mettrai en grève.
* Je ne travaillerai pas de la journée et serai en grève

Cordialement,

Signé : Nom, Prénom

